Mesry fut relevé la tête fracassée et la main droite arrachée ; malgré les soins qui lui furent prodigués, il ne put être rappelé à la vie.

M. Pierre Becques, 48 ans, est ... à l'œil, et un surveillant, M. Jean-Baptiste Delvincourt, 36 ans, a la jambe droite brisée.

Un délégué mineur, M. Dieudonné, appelé pour constater l'accident, a ouvert une enquête.

Souhaitons que la fatalité ne poursuive pas plus longtemps la population ouvrière de Carvin.

Écrasé par un chariot à St-Sylvestre-Cappel

Mort de la victime

Un messager, M. Aimé Beuwe, marchand de charbons, revenait de Cassel avec deux voitures chargées. En passant à St-Sylvestre, il descendit pour serrer les freins, mais, quand il voulut remonter, son pied qui avait été contusionné quelques jours auparavant lui fit faire un faux mouvement, et il tomba sous sa voiture. Il eut la tête écrasée par l'une des roues. On ne put que constater le décès.

L'os pariétal fracturé laissait voir la cervelle. On remarquait de plus une double fracture à l'un des bras. La victime était mariée et père d'une petite fille de dix ans.

Conseil de Préfecture. — Le Conseil de Préfecture du Nord vient de rendre son jugement sur l'élection municipale complémentaire d'Armbouts, qui a eu lieu le 23 septembre dernier. Dans cette affaire, MM. Leere, Vidril et Beert avaient formulé une protestation contre l'élection de M. Vandekerkove, candidat du parti radical. Le Conseil de Préfecture a rejeté cette protestation.

Conducteurs des Ponts et chaussées. — Le *Journal Officiel* publie les résultats du concours d'admission au grade de conducteur des ponts et chaussées en 1906.

Sur la liste par ordre de mérite des candidats déclarés admissibles, nous relevons le nom de M. Raoul Rosseau, du Pas-de-Calais, avec le n° 15.

Sur la liste des candidats ayant obtenu le minimum réglementaire, mais non déclarés admissibles : MM. Gros, du Pas-de-Calais ; Daubry, du Nord ; Bouclet, du Pas-de-Calais ; Lebon, du Nord ; Loir, du Pas-de-Calais.

Écoles et emplois scolaires du Pas-de-Calais. — Le ministre de l'Instruction publique a décrété la construction des écoles et les créations d'emplois ci-après :

Bouquehault. — École de filles.
Fressin. — École de filles et classe enfantine.
Maroeuil. — École de filles.
Mouriez. — École de filles (procédure d'office).
Loncbes. — École de filles (procédure d'office).
Bonningues-les-Ardres. — École de filles.
Saint-Pol. — Emploi d'adjointe à l'École maternelle.
Verquin. — Classe enfantine à l'École de filles.
Dourges. — 4e emploi d'adjointe à l'École de filles.
Fouquières-les-Lens. — 5e, 6e et 7e emplois d'adjoint et 6e emploi d'adjointe.

Contributions indirectes. — Sont nommés : Commis à Thumeries (Nord), M. Vanacker, surnuméraire à Saint-Pol ; à Vendegies-sur-Ecaillon (Nord), M. Swague, surnuméraire dans le Pas-de-Calais. M. Haquette, commis à Nœux-les-Mines, est élevé sur place à la 1re classe de son grade.

Carnet du Lecteur

DEUIL.

Graincourt-lès-Havrincourt. — Nous apprenons avec peine le décès du citoyen Jean Devillers, de Graincourt, oncle de M. Ch. Devillers, maire de Marcoing. Ce républicain de vieille date avait été nommé maire de sa commune par le gouvernement du 4 septembre 1870.

Fidèle à ses convictions, il avait par écrit manifesté le désir d'être inhumé civilement et de n'avoir ni fleurs, ni couronnes, ni discours. Aussi une foule imposante et recueillie suivait à sa dernière demeure cet homme aux idées larges.

Seul, un fanatique à l'esprit étroit et rétrograde a cru, pour faire remarquer son manque d'éducation, devoir passer casquette sur la tête avec un chariot de betteraves le long du convoi funèbre ; ce pâtier de sacristie nous a fait voir une fois de plus l'intolérance religieuse, aussi n'entendait-on dans le village que des paroles sévères à son adresse (l'habitants de Graincourt, ne rougissez pas de sa malotru, il n'est pas originaire de chez vous).

Avant de sortir du cimetière et selon la volonté du défunt, la musique a joué *La Marseillaise* sur sa tombe.

Le parti républicain perd en la personne du citoyen Jean-Louis Devillers un de ses vaillants défenseurs.

A Illies. — Les funérailles de M. Henri Dhennin, ancien expert en tabacs, ont donné lieu à une imposante manifestation.

En tête du cortège funèbre se déployait, cravaté de deuil, le splendide drapeau de la Société de secours mutuels, entouré du Conseil d'administration et suivi de tous ses membres. Venaient ensuite les différentes couronnes offertes par cette société, le Conseil municipal, la famille, etc.

Les coins du poêle étaient tenus par les représentants de l'Administration municipale et du Bureau de Bienfaisance dont le défunt faisait partie.

Le deuil était conduit par M. Ch. Dhennin, son fils ; MM. Vienne, Bucquet et Aillanne, ses beaux-frères ; MM. Denoulet frères, instituteurs, ses neveux.

Dans l'assistance, on remarquait M. Delerue, maire d'Illies, entouré du Conseil municipal et des membres du Bureau de Bienfaisance ; M. Droessart, conseiller d'arrondissement et ancien maire d'Aubers ; M. Gaghbert, directeur de l'École supérieure de Fournes ; M. Crespel, maire de La Bassée ; M. Sereain, maire de Salomé ; M. Durez, maire d'Aubers ; M. Chombart, ancien maire d'Herlies ; M. Lebglie, juge de paix, délégué cantonal à La Bassée ; MM. Delerue et Fourton, distillateurs à Illies ; Morand, expert en tabacs à Fournes ; Caulier, directeur d'école à Illies ; Vandeville, de l'administration des tabacs, etc.

Il est regrettable que, malgré la volonté du défunt, aucun discours n'ait été prononcé relatant les services considérables rendus par M. Dhennin, depuis plus de trente ans, dans ses multiples fonctions d'expert en tabacs, de conseiller municipal, d'administrateur délégué du Préfet au Bureau de Bienfaisance, d'agriculteur distingué. Et ce sans interruption, et bien souvent à la presque unanimité, édile de sa commune, il a refusé plusieurs fois l'écharpe municipale. Il n'est pas une mesure administrative, un progrès réalisé dans les affaires communales dont l'initiative n'ait été prise par M. Dhennin.

Républicain de la première heure, il avait su par son tact et son habileté grouper en un faisceau solide les différents éléments démocratiques disséminés dans ce vaste territoire aux hameaux éloignés et nombreux, où les habitants se sentent difficilement les coudes et dans un canton malheureusement inféodé à la châtellenie réactionnaire.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

M. G. Guillemont, compositeur distingué, qui dirige depuis longtemps déjà la Philharmonique de Comines (Nord), vient d'être nommé officier de l'Instruction publique.

CHRONIQUE MINIÈRE

Mines de Lens. — *Fosse N° 9.* — M. le juge de paix de Lens vient de proclamer élu délégué à la Caisse de Secours des Mines de Lens, pour la fosse N° 9, le délégué mineur Macé.

On sait que le bureau de vote s'était opposé à admettre ce candidat, prétextant qu'étant délégué mineur à la fosse N° 4 il ne pouvait représenter à la Caisse de Secours les ouvriers du puits N° 9.

LILLE

Le cambriolage des Mille Pendules. — M. Doutrelon de Try, dont le magasin de la place de la Gare fut le théâtre d'exploits d'habiles cambrioleurs, n'a pas cessé ses investigations.

Depuis l'arrestation de Combie, Lejail et Rookin, ses recherches ne lui ont cependant pas donné le résultat qu'il attendait, et M. Doutrelon a eu beau offrir aux trois inculpés une somme de cinq cents francs s'il lui faisaient découvrir la cachette des bijoux non retrouvés, les malandrins n'ont pas accepté.

Dans la journée d'hier, sur la dénonciation d'un ami de M. le débardeur qui fit découvrir le pot aux roses, M. Doutrelon s'est rendu accompagné de M. Parisot, chef de la Sûreté, dans les fortifications de la Citadelle, où suivant les déclarations de son visiteur on devait mettre la main sur le trésor. Les agents de sûreté faisant partie de l'expédition, et munis d'outils achetés pour la circonstance, ont retourné mais en vain la terre détrempée. Des perquisitions faites à La Madeleine et à Marcq n'ont pas été couronnées de succès.

Drame au vitriol. — M. Dailliez, médecin-légiste, a remis hier à M. Hermant, juge d'instruction, le rapport qui lui avait été demandé sur l'état mental de la dame Défossez, domiciliée rue Pierre-Legrand, cité Dewez qui, le 6 août dernier, lança à la tête de son mari, pendant qu'il était au lit, un bol rempli de vitriol.

Tout en reconnaissant coupable la vitrioleuse, l'éminent docteur déclare que sa culpabilité est atténuée par ce fait qu'elle est sujette à de fréquentes crises d'épilepsie.

En ce qui concerne le mari, son état est assez satisfaisant ; cependant on peut considérer l'œil gauche comme perdu.

Le drame de la rue Gantois. — Nathalie Vandewalle, victime du drame de la rue Gantois, est toujours en traitement à l'hôpital de la Charité. Son état est toujours satisfaisant et elle paraît aujourd'hui hors de danger. Quant au meurtrier, Gabriel Bellengier, il sera incessamment interrogé.

La voleuse de boucles d'oreilles. — Depuis quelques jours, une femme de haute stature, assez âgée, et qui se distingue de ses congénères par des cheveux extrêmement roux, rôde aux alentours des écoles et, profitant de l'obscurité, commet des vols d'un genre tout à fait nouveau.

Sous un prétexte quelconque, elle attire loin des regards des fillettes de six ou sept ans et leur enlève leurs boucles d'oreilles.

C'est ainsi que dans la soirée de samedi, elle a opéré près de l'École Récamier, rue St-Sauveur, et dans la rue ... Pierre-Legrand, au préjudice de la petite Pierre Pieters, dont les parents habitent rue de Paris, 228 ; de Raymonde Goethier, rue du Pivot, 26 ; de Julia Vanhaelen, rue Pierre-Legrand, et Yvonne Lambert, dont les parents habitent rue d'Arbonnoise.

Affaire de détournements. — Sous ce titre, nous avons relaté avant-hier, les détournements commis chez M. Dujardin, constructeur, rue Brûle-Maison, par Louis Iffer bet, chef expéditionnaire, Constant Saizes, camionneur chez M. Bouzeu, et Emile Felez, boulanger et marchand de métaux, rue de Jemmapes, 7 bis.

Ce dernier, qui a choisi comme défenseur Me de Lesworeyne, a été longuement entendu hier par M. Hermant, juge d'instruction, chargé de cette affaire. Felez, comme il le fit d'ailleurs dans son premier interrogatoire, nie énergiquement avoir coopéré aux détournements.

Il déclare que sur les 24.000 kil. qu'il a expédiés un peu dans toutes les directions, il n'a acheté que 28.000 kil. chez M. Dujardin. Le reste il l'acheta dans des usines aujourd'hui disparues, à l'usine de Lesquin et à la sucrerie de Carvin. Il conserva ces métaux jusqu'au mois dernier dans ses magasins.

C'est grâce au prix dérisoire auquel il s'en rendit propriétaire, ajouta-t-il, qu'il lui fut permis de les vendre en dessous du cours. Enfin tandis que ses deux amis avouent et démontrent nettement sa culpabilité, Felez s'obstine à déclarer qu'il n'est pour rien dans cette affaire de détournement. Une confrontation des trois inculpés aura lieu aujourd'hui.

BELLENGUEZ Bd Liberté, 61, Lille. Complet s/m., 45fr. Pardess. s/m., 30fr.

Encombrements. — Vendredi, vers 2 heures et demie, un chariot de la maison Belval, 11, rue des Suisses, chargé de balles de laines, a versé dans la rue de Valenciennes. Il en est résulté un arrêt d'une demi-heure dans la circulation des cars V.

— Le même accident est arrivé vers 6 heures, rue Julien-Destrée, où les cars N ont dû stationner pendant une demi-heure.

— Vers 3 heures, par suite de la rupture d'une de ses roues, un camion est resté en panne pendant une heure, à l'angle des rues de Roubaix et de Lombard.

L'Hygiène impose le chauffage au gaz par « **Le Merveilleux** », Bté S. G. D. G., de styles et ordinaires, seul foyer ne dégageant pas d'oxyde de carbone. Récompense unique au Congrès de Paris 1906, de la Société Technique de l'Industrie du Gaz. Quantité d'applications chez docteurs et hôpitaux.
Gros et détail : ENGELS, 67, rue Nationale, Lille. 2n 36564

Au 16me chasseurs. — Le bataillon du 16me chasseurs sera rassemblé ce matin, à 8 h. 1/2, boulevard des Écoles et présenté au nouveau commandant.

Parapluies : 52 bis, rue Esquermoise. 36845

Incendie boulevard Victor-Hugo. — Dans l'après-midi de jeudi, vers deux heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la brasserie-malterie Delahaye, boulevard Victor-Hugo, 252. Le feu qui avait pris dans une touraille a été éteint par les ouvriers de la maison avant l'arrivée des pompiers de la caserne Malus. Les dégâts sont peu importants.

Le Dimanche, les Galeries fermées. Mais : Samedi 3 et Lundi 5 Novembre, RÉCLAME aux GALERIES LILLOISES : SAVONS fins aux amandes amères, la boîte de 6 pains, val. 1 f. 50, vendue 0 f. 90. 3n.30638

Accident dans une filature. — Hier matin, vers onze heures, à la filature Crépy, près de la porte de Canteleu, un arbre de transmission s'est tout à coup brisé et est tombé sur la soupape de dégagement d'un générateur. Les dégâts matériels sont assez importants mais il n'y a aucun accident de personne.

Cent cinquante ouvriers seront obligés de chômer aujourd'hui.

Trouvé mort dans sa chambre. — Vendredi, vers une heure de l'après-midi, Mme Leroy, femme de journée, se présenta comme d'habitude chez M. Glories Frelier, 45 ans, employé, rue du Vieux-Faubourg, 4, pour vaquer aux soins du ménage. Grande fut sa surprise, lorsqu'en ouvrant la porte de la chambre à coucher, elle aperçut M. Frelier étendu par terre et ne donnant plus signe de vie. Elle fit aussitôt appeler M. le docteur Pollet, qui ne put que constater le décès. La mort, qui remontait à plusieurs heures, est due à une affection laryngée.

Une femme apprend sa mort par les journaux. — Il y a quelques jours, Mme B... fut fort surprise de lire dans un journal l'annonce de sa propre mort. Ce fait peu banal s'explique de la façon suivante : il y a trois ans, les époux B..., demeurant à Lille, divorcèrent ; la femme retourna chez ses parents, à Beauval (Somme), le mari vint habiter Lille où il fit la connaissance d'Adèle S... avec qui il vécut. Celle-ci tomba malade et entra à l'hôpital de la Charité où, le 7 octobre, elle mourait. L'employé chargé de la déclaration des décès de l'hôpital mentionna celui d'Adèle S..., comme étant la femme B. Et c'est ainsi que la véritable Mme B. serait considérée comme morte si, par d'énergiques protestations, elle n'avait donné signe de vie.

Au Parquet. — L'enquête ouverte par M. Vérin, juge d'instruction, au sujet d'une falsification de beurre dont était inculpée la dame Lamotte, de Marcq-en-Barœul, est aujourd'hui terminée. L'analyse faite au laboratoire municipal de Lille a fait connaître que la marchandise qu'elle vendait contenait 60 pour 100 de margarine. Cette commerçante peu scrupuleuse comparaîtra prochainement devant le tribunal correctionnel.

— Nous avons parlé, ces jours derniers, d'un vol de bicyclette commis chez Mme Lépinoy, cabaretière, rue Philadelphie, 18, et de l'arrestation des auteurs de ce méfait, Welleart Emile, 17 ans, aide-chauffeur, rue de Wattignies, cour Valenton, 4, et Willem Auguste, 19 ans, ferblantier, sans domicile fixe.

Le premier, fils d'honnêtes ouvriers, a été, sur la demande de sa mère, véritablement peinée de cet événement, remis en liberté. Il comparaîtra cependant devant le tribunal correctionnel jeudi prochain en même temps que son co-inculpé.

— Les jeunes Verbraggen, François, 10 ans 1/2, rue Mongo, cité Bailleul, 5, et Mistienne Léon, 12 ans 1/2, rue Au Vent, cité Pasez, 7, qu'un petit vol de neuf kilos de charbon avait amenés à la maison d'arrêt ont été, sur la demande de M. Hermant, juge d'instruction, remis en liberté hier matin.

Le repos hebdomadaire dans la police. — Si la loi sur le repos hebdomadaire a été l'objet de violentes attaques dans certains milieux, il en est d'autres au contraire où l'on aspire à voir son application s'étendre. Il doit en être ainsi dans la police lilloise, à en juger par la lettre suivante que nous adresse un agent :

Monsieur le rédacteur,

Nous apprenons de bonne source que nos collègues de la Sûreté vont se voir accorder un jour de congé par semaine, à prendre par moitié le dimanche et le lundi. Nous nous en réjouissons pour eux, mais nous nous demandons si la même faveur ne nous sera pas accordée aussi à nous, « agents en tenue », qui aspirons autant que les autres, à goûter, loin du poste, les joies de la vie de famille.

Nous nous faisons volontiers l'écho de ce désir très légitime, et sommes heureux de pouvoir annoncer que M. le commissaire central a tranché favorablement la question.

D'entre part, MM. les commissaires de police ont décidé, paraît-il, dans leur dernière réunion, de demander à M. le commissaire central de créer pour le dimanche après-midi un service de permanence tel qu'il existe actuellement pour la nuit.

De cette façon, un seul commissaire assurerait tout le service le dimanche de midi à 8 heures du soir.

Nos artistes. — Nous apprenons avec plaisir que la plus jeune candidate admise récemment au Conservatoire de Paris est une Lilloise, Mlle Jeanne Vivier des Vallons, fille de M. le commissaire central.

Mlle des Vallons, qui a concouru sous le nom de Fortes, ne suivait que depuis un an seulement les cours particuliers de notre concitoyen M. Ridliez, baryton de l'Opéra. C'est un succès tout à l'honneur et du professeur et de l'élève.

Entreprise générale d'Ameublements
G. WIART et Cie
70, Rue Nationale, 70
Meubles et Sièges de style. — Grand choix de Soieries anciennes. — Spécialité d'installation d'intérieurs genre anglais et de Sièges en maroquin très confortable
Ouverture d'un vaste rayon de Tapis en moquette et de Carpettes. — Dessins et coloris absolument inédits.
Carpettes d'Orient. — Tapis points noués. — Carpettes ordinaires
à des prix les plus réduits
M. G. Wiart exécute immédiatement les maquettes et projets demandés. 3 nov. 36570

Chez nos pompiers. — Les officiers des sapeurs-pompiers se sont de nouveau réunis hier soir, à la caserne Malus, pour signer la lettre, par laquelle ils proposent M. Boivin, capitaine, comme remplaçant de M. le commandant Drom.

Cette lettre sera remise, ce matin, à M. Delesalle, maire de Lille, qui la transmettra vraisemblablement avec avis favorable à M. le Préfet du Nord.

Comme les décrets ne permettent pas d'élever M. Drom à un grade supérieur à celui qu'il a actuellement, les officiers ont signé en même temps une demande tendant à faire nommer M. Drom officier de la Légion d'Honneur.

Taxe officieuse du pain. — Prix du pain de four ou de gruau le kilo, 0,34 ; pain blanc 0,32 ; pain bis ou de ménage 0,29.

Mauvaise fumée. — Vendredi vers midi, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Nestor Tentu, 24 ans, ajusteur, rue de Flandre, impasse Desmey. Les pompiers du poste voisin accoururent aussitôt et éteignirent le feu avec du sulfure de carbone. Il n'y a ni accident, ni dégât à signaler.

État-Civil

BAPTÊMES. Dragées et Boîtes **E. BRULIN**, 44, Rue Nationale, LILLE 2242

Naissances. — Andrée Decrocq, rue de Roubaix 25 — René Dewerse, rue Charles-Quint 23 — Fernand Parmentier, rue d'Iéna 40 — Antoinette Landeau, rue Denfert-Rochereau 53 — André Montagne, place de la Nouvelle-Aventure 44 — Henri Devendeville, rue Doudin 32 — Françoise Boutry, boulevard de la Liberté 44.

Décès. — Emile Dubois, 5 mois 1/2, rue de Rubens 25 — Thérèse Menart, 80 ans, veuve de Romain Devames, rue du Commerce 23 — Stéphanie Machon, 79 ans, veuve de Arnould Lefranc, rue de Lens 28 — Albert Cousain, 27 ans 1/2, époux de Eugénie Caisinier, rue de la Paix-d'Utrecht, 34 — Marie Remont, 4 jours, rue des Célestines 35 — Charles Maillieu, 54 ans, époux de Virginie Lheureux, rue de Tournai 91 bis — Adèle Colin, 2 ans, rue Manuel 78 — Arthur Sustendel, époux de Jenny De Lauwereyns, place Jeanne-d'Arc 6 — Georges De Molder, 6 semaines, quai de la Basse-Deûle 104 — Edouard Vandewerve, 37 ans 1/2, époux de Suzanne Scheira, place des Quatre-Chemins, 11.

COMMUNICATIONS ET CONVOCATIONS

Du 4 novembre.

L'Avenir du Prolétariat. — Réunion de 10 h. à 11 h. 1/2, café Delevoie, 47, rue de Paris, pour le Comité de Lille-Centre ; de 10 h. 1/2 à midi, Patronage laïque, rue de Bouvines, pour le Comité de Fives-Saint-Maurice ; de 11 h. à midi, salle Brurion, 234, rue des Postes, pour le Comité de Lille-Wazemmes. — Adhésions, renseignements, cotisations.

Amicale Fombelle. — Assemblée générale à 8 heures du soir, au siège social à l'École. Élection de 4 nouveaux membres du Comité. Une tombola gratuite sera tirée entre tous les membres présents. Les anciens Élèves désirant faire partie de l'Amicale trouveront tous les renseignements nécessaires à l'École ou chez M. Dumechellier, secrétaire, rue d'Arcole, 46 bis.

LES SPECTACLES

GRAND THÉÂTRE MUNICIPAL DE LILLE

Nous rappelons que c'est aujourd'hui samedi 3 novembre qu'aura lieu le 2e début de MM. Leroy, baryton, Brainee, 1re basse, et le second de Mlle Rossi, chanteuse légère, dans le *Barbier de Séville*, opéra en 4 actes de Castil-Blaze, musique de Rossini. — Au 2e acte, Mlle Rossi, à la leçon de chant, chantera la célèbre valse du Vlazano.

Le spectacle commencera par *l'Étincelle*, comédie en 1 acte, de Pailleron, et sera terminé par Tircis et Cléo, ballet mythologique, de Lafosse et d'Alessandri, musique de O. Metra. — Bureaux à 7 h., rideau à 7 h. 1/2.

Fêtes, Concerts et Bals

Brasserie Universelle, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, en matinée et en soirée, grand concert : Mlles Samary, romancière ; Berthe Lagrange, chanteuse à voix ; Cybelia, diction grivoise ; Rosneau, danseuse excentrique ; MM. Patrice, comique typique ; Morin, le bohème, chanteur de genre ; les Chalaume, virtuoses musicaux ; les joyeux Stany, duettistes ; Rosse, le roi des athlètes ; Rosanne, pitre fantaisiste ; Harelas, créateur des mains vivantes. — ... Universel Cinéma, direction Bazin. — Orchestre complet. — Entrée libre.

Incessamment : Nouveaux et nombreux débuts. M. Boucher informe le public que des matinées ont lieu tous les jours, de 4 à 7 heures. — Entrée libre. 2720

PIANOS
Maison spécialement recommandée, la plus importante de la région du Nord
E. BUGAND, accordeur de la maison Pleyel, 75, boulevard de la Liberté, Lille.
Toutes les marques depuis 20 fr. par mois
Conditions spéciales à MM. les fonctionnaires 34678

FLÉCHETTES

Ne pourrais-tu, cher Prosper, ... pour les habitants de la rue ... tranquillité nocturne à laquelle ... comme tous leurs concitoyens, il ... pas de nuit — pas une seule ! — ... de rixes ne vienne réveiller le ... quoi la police n'intervient-elle pas ... ment ? — Un travailleur qui n'a que ... pour dormir.

AU SOULIER D'OR, ... Les meilleurs et plus élégants ...

AUTOUR DE LILLE

HALLUIN. — Marie Wolsréfel, ... avait arrêtée il y a quelque temps ... au préjudice de sa patronne, ... d'une ordonnance de non-lieu, les ... portées contre elle n'étant pas ... établies.

— Dimanche dernier, a eu lieu dans la ... salle du « Café du Nord » une assemblée ... de la Ligue républicaine. Cette réunion ... plus grand succès et était devant un ... nombreux que M. Pierre Charles, le ... que président du Comité provisoire de la ... a ouvert la séance ; à ses côtés se ... MM. Lemaire et Samain, doyens d'âge de ...

M. Pierre Charles adresse un souvenir ... aux vieux chefs du parti républicain ... disparus avant le triomphe de leurs idées ... rappelle les magnifiques résultats ... dernières élections. Le secrétaire de la ... donne lecture de son rapport qui ... chemin parcouru, le travail accompli et ... dans : « Voilà ce que nous avons fait ... nous voulons faire ; nous vous ... confiance que vous nous avez témoignée, ... de dire par un vote si vous nous ... confiance. »

Cette péroraison est accueillie par des ... unanimement acclamations et, à ... l'assemblée se constitue le Comité ... ses fonctions.

Après quelques mots de remerciements ... auditeurs se trouvent ... dans la salle ... terminée par un concert ... longue assez tard ... le meilleur souvenir.

En somme, belle et bonne journée ... républicains d'Halluin.

LANNOY. — Le jeune ... la Société de gymnastique « La Lannoyenne » s'est rendue au cimetière ... une couronne sur la tombe ... Le secrétaire, M. ..., a prononcé un discours qui a profondément ému les ... après avoir retracé la vie du défunt ... a salué les victimes du travail.

DEULÉMONT. — Le conseil municipal a nommé maire, M. Louis Flipo, en remplacement de M. Roger-Hassel, démissionnaire.

THUMERIES. — M. Théophile L..., berger au service de M. ..., ... attaqué et mordu par un chien. Il n'a pu s'en défaire sans l'arrivée du jeune ... Cartier, boucher, qui abattit la bête à coups de maillet. M. Guiand, vétérinaire, a constaté que le chien était atteint de la rage ... Lalgie a été dirigé sur l'Institut Pasteur de Lille.

COMINES. — Le jeune Charles P..., 17 ans, garçon de ferme, voulant ... chien de chasse de son patron, ... ment mordu par l'animal à la main ... dont l'index fut arraché. Bien que le chien ne fût pas enragé, un repos de six semaines ... nécessaire au rétablissement du blessé.

LINSELLES. — La société des Anciens Militaires, une des rares sociétés ... Linselles, a tenu cette année à honorer ... morts pour la patrie. Les membres ... société sont allés au cimetière ... vant le monument édifié en l'honneur ... enfants victimes du devoir. Une foule ... associait à cette cérémonie. M. ..., sympathique président, a prononcé ...

« Nous venons ici, a-t-il dit, pour ... peler l'esprit de sacrifice de nos ... donné leur vie pour la sauvegarde du ... et pour évoquer le souvenir touchant ... luttes et de leur courage. »

M. Versailles adresse aussi quelques ... dances aux braves qui, victimes de ... reposent sur la terre étrangère et ... lants de 1870-71 qui, plus heureux, ... de la Société des Anciens militaires de ...

Parlant de l'armée, l'orateur s'écrie ... issue du peuple est une grande ... la mission est de veiller ... des querelles politiques ... vaillants que l'armée du pays ... des étrangers elle ... l'Europe. »

M. Versailles a terminé ... des ouvriers victimes ... moururent sur le champ de bataille du ...

DERNIÈRE HEURE

LA RÉFORME de la justice militaire

Paris, 2 novembre.

Nous croyons pouvoir donner les grandes lignes du projet de réforme de la justice militaire élaboré par le général Picquart. Ce projet repose sur deux principes : la suppression des conseils de guerre et l'organisation nouvelle de l'action disciplinaire dans l'armée.

Le conseil de guerre, juridiction d'exception qui connaissait des crimes et délits de droit commun uniquement parce qu'ils avaient été commis par des militaires, disparaît.

D'autre part, la discipline étant la condition même de l'existence de l'armée, les mesures nécessaires sont prises pour ne point l'affaiblir. Le projet réglemente d'abord le droit de punir, en commençant par la base. Ce droit ne pourra plus être exercé que par le commandant de compagnie ou par les officiers supérieurs. Appel de la punition pourra être porté devant un conseil de régiment. Ce conseil statuera dans un délai très bref ; pour les fautes les plus graves contre la discipline, des conseils de discipline sont institués. L'instruction préalable est faite par le juge d'instruction civile. L'instruction est donc contradictoire.

Quant au conseil de discipline, il est composé de 5 membres dont 4 militaires et un conseiller à la Cour d'appel président.

La décision du conseil est motivée, et une voie de recours est toujours ouverte devant la Cour de cassation.

Le projet fixe ensuite les règles de la compétence. Tous les crimes et délits commis par des militaires en temps de paix, sont en principe attribués aux juridictions de droit commun. Les contraventions commises par des militaires relèvent désormais des tribunaux de simple police.

Au point de vue des pénalités, le projet supprime la peine de mort en temps de paix, ... [illegible]

Le projet organise sur des bases plus sévères l'action disciplinaire en temps de guerre.

Ainsi qu'on le voit, le projet du ministre de la guerre constitue une réforme très importante au point de vue de l'organisation judiciaire de l'instruction, de la compétence et des pénalités. Tous les droits et tous les intérêts en présence, la liberté individuelle aussi bien que la discipline, sont sauvegardés.

La catastrophe du "Lutin"

Les funérailles des victimes

Marseille, 2 novembre.

Les funérailles des victimes de la catastrophe du *Lutin* ont eu lieu vendredi après-midi.

Le paquebot *Saint-Augustin*, ayant à bord les seize cercueils, est entré à midi trente dans le port de la Joliette. A ce moment, tous les navires ancrés dans le port, même les navires étrangers, mirent leurs pavillons en berne.

Tous les établissements en ville ont leurs drapeaux en berne, cravatés de crêpe.

Dès que le *Saint-Augustin* est amarré, les cercueils enveloppés dans les plis de drapeaux tricolores, sont enlevés et déposés par les porteurs, dans la chapelle ardente disposée sur les quais de la Joliette, où stationne depuis ce matin une foule émue et recueillie.

Les cercueils sont placés parallèlement sur un immense catafalque. Au fond, a été élevé un autel surmonté d'un écusson aux armes de la ville et entouré de drapeaux cravatés de crêpe.

A deux heures de l'après-midi, tandis que la pluie tombe toujours, les dépouilles mortelles de l'équipage du *Lutin* sont placées ... sur des prolonges d'artillerie. Une compagnie d'infanterie rend les honneurs, pendant que la musique du ... exécute la marche funèbre de Chopin. Toutes les autorités militaires et civiles sont présentes.

Derrière la dernière prolonge, ... [illegible] victimes du *Lutin*. La douleur de ce brave paysan est navrante.

Le cortège gagne lentement la gare. Une foule considérable suit ; les canons du fort Saint-Nicolas tonnent ; le spectacle des funérailles est imposant. Des femmes pleurent, plusieurs tombent évanouies. Sur le parcours du cortège, tous les magasins ont fermé leurs portes en signe de deuil.

A la gare, M. Chanot, maire de Marseille, et le président du Conseil général ont prononcé des discours. L'amiral Marquis prit, le dernier, la parole et fit une émouvante oraison funèbre.

Un incident Russo-Japonais

Un lieutenant et douze Kamchatkiens massacrés par des pêcheurs japonais

Saint-Pétersbourg, 2 novembre.

Au mois d'août dernier, dans une lutte avec des pêcheurs japonais, au Kamchatka, un lieutenant russe nommé Sotnikoff et douze indigènes ont été tués.

Le lieutenant Sotnikoff, avec ses douze hommes, avait surpris, à l'embouchure de la rivière Vorovskaia, cinq bateaux de pêche japonais. Les équipages, qui étaient campés à terre, avaient déjà pris et salé une grande quantité de poisson.

Le lieutenant confisque plusieurs filets et demanda le paiement d'une amende de 2.500 francs. Puis, comme il menaçait d'arrêter le chef des Japonais, celui-ci le tua d'un coup de poignard. Les autres Japonais se précipitèrent sur les Kamchatkiens et les massacrèrent tous à coups de couteaux.

Sept mois à la dérive

... 2 novembre.

L'agent consulaire français à Guernesey, ... [illegible] ... morutier français *Christophe Colomb*, de Fécamp, désemparé.

Le *Christophe Colomb* qui était considéré comme perdu, était parti depuis plus de sept mois. L'équipage, composé de trente hommes, endurait depuis plusieurs semaines de terribles privations. Il était réduit à se nourrir de morue séchée qui composait la cargaison.

Le capitaine de la *Gazelle* a donné au *Christophe Colomb* tout le pain, la viande et l'eau qu'il avait à bord, mais le patron de la barque française a refusé de se laisser remorquer, déclarant qu'il pourrait gagner Fécamp par ses propres moyens. Le *Christophe Colomb* a ... Sa coque disparaît complètement sous les algues et les coquillages. Les hommes de l'équipage présentaient un aspect épouvantable.

DANS L'ARMÉE

Artillerie. — M. Laval, sous-lieutenant au ... territorial d'infanterie est passé, avec son grade, dans l'artillerie territoriale et a été affecté au bataillon des canonniers sédentaires de Lille.

Médaille militaire. — La médaille militaire est conférée à M. Henri Thomas, quartier-maître mécanicien, comptant quatre ans, six mois de service, dont trois ans huit mois à la mer, qui a été grièvement blessé en service commandé (perte de la main gauche) le 15 octobre 1906, dans la 2e flottille des torpilleurs de la Manche.

Emplois civils. — Est nommé commis des douanes de 2e classe, M. Charles Coisou, ex-adjudant au 127e d'infanterie, à la résidence de Mont-Saint-Martin, gare, direction de Nancy.

SPORT HIPPIQUE

A St-Cloud. — 2 novembre
Rapport du Pari Mutuel

[illegible]

... pl. 22 — Dominion, pl. 20,50 — Ascona, pl. 21,50.

... de course, ... partants. — Lamartine, gag. ..., pl. 20 — Madrigal II, pl. 18.

... de course, 7 partants. — Figaro, gag. ..., pl. 21 — Thoughtful Lass, pl. 18,20.

Nos favoris sont indiqués en italiques.

A Vincennes. — 3 Novembre

MONTES DE ... PROBABLES

Prix d'Adamville. — Sattie II, ... — Promoteur, F. Monk — La Capucin, Parfrement — Tamerlan et Polichinelle, B. ovidge — Chevalier ; Holichood — Trust M. Adèle — Magister, A. Carter — Gms, Modotton — Martinet, X... — Castelnau, X... — Tailler Wan, F. Bartholomew — Général Bob, Larbey — S. A. I., Delayer — Vocalist, E. Flint — Fous au Drapeau, Spectre ; Highland Laddie, X... — Stradivarius, Blackman.

Prix de Fontenay. — Beauquesnare, Parfrement — La Celle St-Cloud, J. Chapman — Bouddha II, Seddon — Bal Masqué II, Dene — Allevard, E. — Nausicaa II, Holt — Magilla, H. Roberts.

Prix de Chennevières. — Quinola, A. Carter — Fanant Alerte, Denx — Gousse d'Ail, Holichood — Girandole II, H. Roberts — Monnaud, R. Sanval — Miss Parisienne, H. Mitchell — Zaïre, Parfrement — Aigue, Blakeman — Concorde, Baxvort — Vendémiaire, Meuby — Cole, Circé — Voltaire, Rash — Rubrique, E. Pantall — Boise Rose, A.-R. Baine — Allen, Blenidge.

Prix de Nogent. — ..., Parfrement — Femme Alerte, Denx — Delphine II, F. Pantall — Bouddha II, Circé — Bidon, Holichood — Girandole II, Larbey — Djerid, D. Sanval — Torpille, Delayer — Concorde, Baxvort — Vendémiaire, Meuby.

Nos favoris. — 1° S. A. I. ... — 2° Beauquesnare, La Celle St-Cloud — 3° Quinola, ... — 4° Bidon, Torpille.

LAINES

Marché à Terme du 2 Novembre

Roubaix (à midi). — Cote officielle ... [illegible]

[illegible] ... sur décembre, 3.000 kilos à 5.73 ... 10.000 kilos à ... ; sur février, ... 5.40 ... sur mars, 10.000 kilos à 5.60 ... 15.000 kilos à 5.70. — Total ... kilos.

Stock :	Au 30 septembre	[illegible]
»	Au 31 octobre	[illegible]
Diminution :		[illegible]
Résultat du mois :		[illegible]

... 174 A ; avril, 174 N ; mai, 136 N ... août, septembre, octobre, novembre, ... cembre, 192 A.

Le soir : sans affaires.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, ...

Fonds d'État. — Bruxelles ... provisoirement ... 1902 2 1/2 0/0 à primes, ... Maritimes 1897 3 0/0 à primes ...

Obligations. — ... [illegible]